

Compte rendu du 3^{ème} Conseil d'Ecole du 09/06/2026

Présents :

- membres de l'équipe pédagogique : Falcoz-Clerc Laure, Martin-Gondre Emilie, Manche Sylvia, Dufay Ludivine, Bernard Julie, Legain Floriane, Hennequin Béatrice, Martin Emmanuelle, Pasteur Aurélie, Donzé Aline, Bouvet Sandie, Zabé Carole
- représentants des parents d'élèves : Poncet-Mabru Marianne, Vincelot Julie, Revellat Caroline, Didier Julien, Goutelard Arnaud, Sahlaoui Carine, Lime Malika, Germain Margo, Gomez Lucile, Audy Marine, Morel Sandra
- représentants du SIVOS : Bousset Jean-Marc, Sahlaoui Mustapha, Jego Patrice, Mandrillon Gladys, Dufay Mylène, Bras-Martin Christine, Morin Patrick

Excusés : Bernard Fanny (temps partiel), Valérie François (présente au CE de sa future école), Mme Revert (parent élu), Mme Parrot (parent élu), M. Bettinelli (élu), Mme Siredey(élue).

1- Présentation des nouveaux membres de la municipalité

Tour de table pour présenter les nouveaux membres du conseil suite aux dernières élections municipales.

2- Effectifs et carte scolaire

Mme Falcoz-Clerc annonce que, à ce jour, 251 élèves sont attendus pour la rentrée 2026/27, avec 21 inscriptions en petite section et qui sont répartis de la manière suivante :

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 21 | 19 | 31 | 29 | 42 | 27 | 36 | 46 |

Il y aura quelques légères modifications car certains dossiers sont encore en attente mais pas de réel changement en prévision sur l'effectif total.

Nous avons travaillé sur deux projections, à 10 et à 11 classes, car comme annoncé au 2^{ème} conseil d'école nous sommes victime d'une fermeture de classe qui n'est pas définitive car elle sera réétudiée en commission le 22 juin 2026.

Comme demandé par Mme Guillemain, IEN, les informations actualisées ont été transmises à l'inspection ; à savoir que les 21 PS annoncés sont bien inscrits aujourd'hui, que l'effectif est

quasiment identique à celui de l'an passé (256 élèves en 2025/2026) et Mme Falcoz-Clerc a rappelé qu'elle avait inscrit 5 élèves pendant l'été 2025.

La parole est donnée à M Bousset concernant les échanges qui ont eu lieu suite à l'annonce d'une fermeture de classe maternelle :

M. Bousset, en tant que maire de Pouilley, a sollicité les 4 parlementaires ; seuls Laurent Croizier et Jacques Groperrin ont répondu. Il a aussi sollicité une audience auprès de M. Rouzet, le DASEN . Les 4 maires du SIVOS et M. Sahlaoui ont été reçus et ont pu exposer leur problème.

Ils ont défendu l'idée d'éviter de raisonner en termes de nombre d'élèves et de faciliter l'enseignement en considérant le nombre d'élèves par classe (avec une fermeture : 2 classes à 28, 1 classe à 27 et une classe à 26). M. Rouzet a expliqué que Pouilley-les-Vignes était un milieu privilégié et qu'il souhaitait favoriser le milieu rural par rapport au milieu urbain ou péri-urbain. Il souhaite aussi privilégier les créations de classes spécialisées pour les enfants à besoin particulier. A l'égard des effectifs présentés à cette réunion, M. Rouzet a annoncé que notre cas sera réétudié au mois de juin pour une éventuelle annulation de la mesure de fermeture et qu'il y aura un comptage au mois de septembre si nécessaire.

Les parents élus réagissent en exprimant leur inquiétude par rapport à ces effectifs de classe très élevés.

Les parents élus s'interrogent aussi sur les créations de logement en prévision. M. Bousset explique qu'il a communiqué les projections d'urbanisme à Mme Guillemain, ainsi que les PLU des communes de Mazerolles-le-Salin, Champagney, Champvans-les-Moulins.

Les parents élus s'interrogent aussi sur les répartitions des élèves dans les classes pour savoir si l'on fait attention aux enseignantes attribuées quand il y a double niveau pour que les enfants n'aient pas toujours la même maîtresse. Mme Falcoz-Clerc explique que ce n'est pas une priorité mais qu'en cas de souci, cela entre évidemment en considération.

Les parents élus demandent un éclaircissement concernant la classe fermée car il est annoncé fermeture en classe de maternelle. Dans la réalité, l'école est une école primaire -maternelle + élémentaire - donc elle dispose de 10 équivalents temps plein et ils sont répartis en fonction des effectifs.

3- Bilan des projets

Les différents projets ont été présentés lors du premier conseil d'école.

Deux nouveaux projets sont à ajouter.

Mme Martin-Gondre, enseignante, avec sa classe de CM1, a un projet depuis le début de l'année avec une association qui s'appelle « L'école de la générosité » et qui les engage à construire un projet solidaire avec les élèves. Ils ont pris contact avec l'association des hôpitaux de France qui travaillent en lien avec la maison des familles près du CHU de Besançon (création de chambres pour accueillir les familles des malades).

Les élèves ont fait des cartes de soutien pour les enfants et leurs familles.

M. Charmont, responsable des Hôpitaux de France, a envoyé les tirelires de pièces jaunes, et les enfants sont très motivés pour cette collecte de pièces. Nous en avons discuté en équipe et nous avons décidé de mettre un stand devant l'école sur le temps d'accueil le matin et l'après-midi pour la collecte de dons. Ce sont les enfants de la classe de CM1 qui seront responsables de ce stand à tour de rôle de 8h20 à 8h30 et de 13h50 à 14h. Les parents recevront un mail d'information en complément.

Les élèves compteront ensemble le montant de la récolte. Mme Martin-Gondre se chargera de transmettre les dons par chèque si collecte inférieure à 5 euros et dans un bureau de poste en janvier/février au moment de la collecte nationale si c'est supérieur.

Le projet suivant est un tournoi de handball.

Tous les enfants de la maternelle au CM2 ont bénéficié d'un cycle de 3 séances de handball avec un intervenant, Nathan.

Pour clore ce cycle, un tournoi est organisé le jeudi 25 juin après-midi seulement pour les élèves de l'élémentaire.

Questions des parents :

- Avez-vous besoin de parents pour encadrer ce tournoi ?

A priori pas de besoin selon Nathan mais point à faire avec lui.

- Pourrions-nous être informés plus tôt des sorties pour pouvoir s'organiser et prendre des congés pour pouvoir accompagner ? certains parents sont déçus de ne pas pouvoir participer ?

Certaines sorties sont prévues depuis la rentrée et annoncées à la réunion de rentrée mais pour d'autres comme l'USEP, les spectacles JMF,... , nous ne maîtrisons pas les dates et on ne le sait pas forcément très longtemps à l'avance.

- Organisation compliquée de la sortie vélo à Avanne pour les familles : Effectivement, l'organisation a été très compliquée cette année particulièrement car elle a du être décalée plusieurs fois pour diverses raisons (météo, parent accompagnant manquant, parent accompagnant blessé et besoin de parents habilités)

Pour ce genre de sortie, nous comptons sur les arrangements personnels des familles entre elles. Les parents demandent juste que les sorties soient annoncées suffisamment tôt.

4- EVAR - Éducation à la Vie Affective et Relationnelle

Au collège, c'est EVARS - Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité.

A l'école primaire, EVAR est un dispositif qui vise à promouvoir l'éducation à la connaissance de son corps, les relations épanouies et bienveillantes entre pairs et apprendre aux enfants à se protéger.

Quand ce nouveau dispositif est apparu dans les programmes, nous avons étudié les documents et nous nous sommes rendu compte que ce sont des choses que l'on a toujours faites dans nos classes.

Pour donner des exemples concrets...

- axe 1 : Connaissance de son corps
En maternelle, c'est connaître les différentes parties de son corps.
Travail à partir d'un album le plus souvent pour découvrir et nommer les différentes parties de son corps. Premier axe qui va être décliné au CP, CE1, CE2 puis au cycle 3, pour aborder les changements de son corps, la puberté.

- axe 2 : les relations entre les enfants, la bienveillance
Travail commencé depuis plusieurs années dans l'école et qui rejoint le programme PHarE et le programme Fri for mobberi.
Nous travaillons avec les messages clairs, la bienveillance, l'empathie.
En maternelle, c'est le travail qui est fait sur les émotions à partir d'album.
Cela évolue au fil des cycles vers l'EMC jusqu'à ce que l'on appelle « Vie de classe » en cycle 3.

- axe 3 : La protection de l'enfant
En maternelle, les enfants apprennent à dire « Non, je n'ai pas envie. », « Non, je ne suis pas d'accord. »,... et les enfants de maternelle s'en emparent bien et s'expriment mieux sur les choses qui les dérangent.
Sur le cycle 3, cela évolue vers la notion de consentement.

C'est un travail qui se fait beaucoup par les échanges et les débats et souvent, il n'y a pas de traces écrites, pas de leçon « EVAR ». Selon les textes, il doit y avoir au moins trois séances par an ; la directrice renvoie souvent des enquêtes et nous sommes largement au-delà de ces trois séances obligatoires par an.

Le questionnement des parents est né des échanges qui ont pu avoir lieu devant l'école, suite à des événements survenus dans certains établissements. Ils s'interrogeaient sur la manière dont cela était traité dans notre école. Les parents sont rassurés.

5- Bilan sur la sécurité de l'école

Le PPMS- Plan de Prévention et de Mise en Sécurité- est constitué de plusieurs exercices dans l'année.

Deux exercices obligatoires sont à faire par an : un exercice académique sur une date et un scénario imposé par la rectrice et un autre laissé au libre choix des écoles.

16/10/26 : premier exercice école sur le scénario « séisme » – RAS.

27/11/26 : deuxième exercice académique sur le scénario « risque majeur tempête » - nombreuses questions soulevées par l'équipe pédagogique pendant le bilan.

21/05/26 : exercice complémentaire sur le scénario manquant «anti-intrusion » - exercice qui ne s'est pas très bien passé.

Pour la maternelle, tout s'est bien passé ; ils étaient confinés rapidement et en silence. Le seul problème est qu'on n'entend pas l'alarme. Par chance, Mme Martin était entre sa porte et le couloir au moment de l'alarme et a donc pu l'entendre.

Pour l'élémentaire, le bilan est plus mitigé. Pour certaines classes, tout s'est bien passé mais plusieurs classes étaient beaucoup trop bruyantes. Certains élèves n'ont pas pris cet exercice au sérieux. Nous avons donc fait un rappel aux enfants sur le fait que cet exercice était important et devait être réalisé correctement car c'étaient des automatismes qu'ils devaient acquérir.

Certaines enseignantes ont fait des retours de remarques des enfants qui les ont un peu choquées.

Certains enfants ont dit : « Ça sert à rien d'être silencieux car si quelqu'un entre dans l'école, on y passe tous ! »

Donc nous avons réexpliqué que l'intérêt de ces exercices était de savoir comment se comporter dans une telle situation (ne pas être vu ni entendu) et de ralentir au maximum l'entrée dans l'école (fermeture des portes).

Un problème constaté est le volume sonore de l'alarme que l'on n'entend pas et l'absence d'un message de fin d'alerte. L'entreprise a été contactée pour trouver des solutions, c'est en cours mais pas de date pour le moment.

Un autre problème est qu'une des classes n'a pas pu être fermée car l'enseignante qui complète Mme Bernard n'a pas la clé de la porte. La directrice n'a pas assez de clés élémentaire pour lui en fournir une. Il faudrait nous fournir de nouvelles clés.

La directrice en profite pour demander à la mairie des autres badges pour l'alarme de l'école car les enseignantes n'en ont pas toutes. Il serait plus simple de mettre une alarme à code.

Le dernier problème évoqué dans le compte rendu de l'exercice est la fermeture des portes qui communiquent entre les classes. La mairie a prévu de mettre un crochet avec la clé près des portes.

M. Bousset prend la parole pour rappeler que nous sommes toujours en vigilance Vigipirate rouge et la théorie voudrait que personne n'entre dans l'école, que ce soit à la maternelle ou à l'élémentaire. Le temps d'accueil (8h20/8h30 et 13h50/14h) est un moment critique.

Mme Falcoz-Clerc rappelle que le visiophone est une sécurité et son utilisation doit être respectée : contrôler que la personne à la porte est bien autorisée à rentrer.

Il ne faut pas ouvrir par sympathie à une personne qui sonne au visiophone.

Question d'un membre du SIVOS :

Le boîtier de mise en marche de l'alarme est dans le bureau de la directrice.

Que se passe-t'il si Mme Falcoz-Clerc n'est pas dans son bureau ?

Le problème se pose si elle est en classe ou en réunion à l'extérieur de l'école.

Si elle est en classe, elle court jusqu'à son bureau.

Si elle est à l'extérieur de l'école, elle transmet par message aux collègues et nous nous transmettons le message car on ne peut pas déclencher l'alarme nous-même, on n'a pas la clé du bureau de direction. En cas de vraie alerte, il y a 2 autres personnes référentes dans l'école (Ludivine Dufay pour la maternelle et Béatrice Hennequin pour l'élémentaire) qui sont prévenues du déclenchement de l'alerte en même temps que la directrice. Mais, si la directrice n'est pas dans son bureau, il n'y a pas de réelle solution pour déclencher l'alarme sans qu'elle laisse ses élèves. Mme la Directrice explique qu'elle a déjà réfléchi à cette éventualité et elle nous contacterait sur nos portables directement.

M. Bousset prend la parole pour expliquer qu'en cas de prise d'otage à l'école par exemple, il y a un plan de sauvegarde communal qui se met en place et expose le rôle des différents lieux réquisitionnés.

6- Bilan de la coopérative scolaire

Depuis de nombreuses années, nous fonctionnions avec l'OCCE et nous avons une cotisation élevée à régler (entre 600 et 800 euros par an).

Maintenant, notre coopérative scolaire est une association loi 1901.

Chaque classe a un budget propre qui est constitué des participations des parents, des subventions (APE et SIVOS) et des bénéfices liés à la vente de produits (photos de classe, vente de gâteaux)

En septembre, la directrice fait le solde des coopératives après avoir réglé toutes les factures. En début d'année scolaire, chaque classe dispose du même montant sur sa coopérative à savoir le 11^{ème} du solde de toutes les coopératives de l'année précédente. En Septembre 2025, le montant redistribué par classe était de 241,97 euros.

A cela s'ajoute les participations volontaires des familles à la coopérative scolaire qui sont reçues à la rentrée. Le montant total des participations est divisé par le nombre d'élèves de l'école et réparti selon le nombre d'élèves par classe.

Pour information, les soldes redistribués par classe, sans les coopératives ont été :

- Septembre 2023 : 847,95 euros

- Septembre 2024 : 561,37 euros

- Septembre 2025 : 241,97 euros

Bilan au jour d'aujourd'hui (à savoir qu'il reste des factures à régler) sans le budget de la classe transplantée à Quiberon:

Bilan au 09/06/26 – factures en attente -

| | entrées | sorties | solde |
|--|--------------------------------------|----------|-----------|
| Solde 2024 - 2025 | 2 661,67 | | 2 661,67 |
| Participation des familles : dont coop scolaire : | 3 890,50 3 435€ (3 672,5) | | 6 552,17 |
| Subvention SIVOS | 800 en attente | | 7 352,17 |
| Subvention APE | 7 780 | | 15 132,17 |
| Vente d'objets | en attente : bénéfice vente photo | | 15 132,17 |
| Dépenses éducatives dont bus et spectacles | | 7 736,35 | 7 395,82 |

Les dépenses éducatives sont : les bus, les entrées au spectacle, les abonnements de classe, les inscriptions au concours Kangourou/Koala, l'inscription à l'USEP, matériel de bricolage pour les élèves.

Suite à une demande des parents élus l'année dernière, une explication du fonctionnement de la coopérative scolaire est donnée pendant la réunion de rentrée.

Mme Dufay prend la parole pour préciser qu'une explication précise à la réunion de l'utilisation des sous de la coopérative comme les abonnements, l'inscription au concours Kangourou , ... est importante car pour les parents cela correspond surtout aux sorties.

Questions des parents élus :

- Quel est le montant de la coopérative et le taux de participation ? Le tarif de la coopérative scolaire est identique depuis au moins septembre 2015 (15 euros et dégressif en fonction du nombre d'enfants). Le taux de participation est différent entre la maternelle (environ 90%) et l'élémentaire (environ 50%).

- L'APE peut faire un nouveau virement. Quelle période préférons-nous ? A la rentrée 2026 plutôt pour que les maîtresses puissent se projeter sur les projets qu'elles peuvent envisager dans l'année.
- Dans les dépenses éducatives, est ce qu'il y a les différents cahiers que les enseignantes donnent aux élèves? Non, c'est un budget fonctionnement alloué par le SIVOS.

Mme Falcoz-Clerc explique que les cahiers ou autres fournitures scolaires sont payés avec le budget fonctionnement SIVOS de 25 euros par élève. Il y a également un budget investissement de 100 euros par classe qui est souvent mis en commun pour investir dans le matériel de sport/motricité ou les grilles d'exposition du hall par exemple.

M. Bousset prend la parole pour expliquer. Il prévoit 9000 euros par an: 25 euros par élève + 100 euros par classe. La dépense réelle est de 7000/8000 euros par an ce qui laisse une petite marge en cas de dépense imprévue.

Mme Falcoz-Clerc va refaire des calculs et en reparler avec M. Bousset pour savoir si le budget SIVOS de 25 euros par élève pourrait être augmenté un peu afin d'éviter à certaines maîtresses de demander une participation aux familles pour l'achat de fichiers car cela ne rentre plus dans le budget de 25 euros alloué aujourd'hui.

M. Bousset précise qu'un élève coûte environ 2500 euros par an.

7- Présentation des listes de fournitures pour chaque niveau

Les listes de fournitures sont établies par niveau en commun accord avec les maîtresses du niveau ou susceptibles de l'être. Cette liste est une base et est toujours complétée à la rentrée par l'enseignante de la classe. Elles seront disponibles en ligne sur le site de l'école et distribuée la semaine du 26 juin à l'école.

Après échange sur certains points, les listes de fourniture sont présentées et approuvées par les parents.

Question sur l'utilité des chaussons demandés à la maternelle : ils sont mis tous les jours pour la séance de motricité après la récréation.

8- Réflexion sur la mise en place d'un conseil d'élèves à la demande de Mme Morel.

Mme Morel, parent élu, propose l'idée de mettre en place un conseil d'élèves au sein de l'école : interagir sur leur vie à l'école, exposer leur proposition sur d'éventuels changements, parler des conflits, récompenser certains camarades pour leur comportement... et après éventuellement faire participer les délégués de chaque classe au conseil municipal.

Mme Falcoz-Clerc explique que si on décide d'élire des délégués, il faut qu'il y ait un réel objectif et que leur rôle soit parfaitement défini. Tout ce qui est le bien-être, la bienveillance, ceci est géré dans les classes au moment de vie de classe. (Par exemple, le matériel prêté en récré, la gestion du matériel de cour, l'organisation de la récré, les médiateurs, ...)

Mme Falcoz-Clerc rappelle qu'il avait été question d'une végétalisation de la cour de l'école et ceci est en accord avec les plans de gestion des fortes chaleurs. Les délégués pourraient avoir un rôle dans ce projet.

9- Organisation de la kermesse

Le kermesse aura lieu le vendredi 26 juin.

Les parents de l'APE mettent en place les ateliers de la kermesse pendant l'après-midi dans la cour de la maternelle.

15h à 16h : ouverture des stands pour les maternelles

Mettre les sacs des enfants de l'élémentaire sous le préau de la maternelle (Penser à prévenir le périscolaire).

16h30/18h : kermesse pour tous les élèves

18h/19h : spectacle des enfants

Rangement des bancs et chaises dans l'école

19h : stade de foot pour la suite de la soirée gérée par l'APE

Une sono sera prêtée par la mairie. Il faut passer en mairie pour la récupérer et voir les connexions.

Serait-il nécessaire de mettre en place une scène ? Il faut anticiper pour l'année prochaine car possibilité d'avoir une scène montée et démontée par Grand Besancon Metropole (demande à faire longtemps à l'avance en mairie)

Question de Mme Lime : Comment se fait l'accès au spectacle des personnes à mobilité réduite ?

Le passage d'un fauteuil est possible par la cour de la maternelle sans souci. Il est décidé de mettre en évidence quelques places PMR avec une affiche de réservation sur quelques chaises.

L'APE aimerait récompenser les meilleurs vendeurs de la tombola au moment du spectacle pour les valoriser. Comment et quand est-ce possible ?
décision de la faire au début de la répétition générale le matin à 9h30 devant tous les élèves

Le « panier garni de Quiberon » sera mis en jeu : Super U avait offert un panier garni pour le loto qui a été annulé. Il sera mis en vente sous forme de tombola /pesée lors de la fête de l'école.

10-Questions diverses

- Des carrés potagers ont été mis en place à proximité de l'école par la commune et ils ne sont malheureusement pas utilisés (seulement 2 par famille rurale).
Mme Falcoz-Clerc expose la difficulté de l'entretien avec le groupe classe, en particulier physiquement au moment de bêcher avant de pouvoir planter.

M Didier propose de nous épauler pour aménager les carrés potagers. Il demande qu'on le contacte lorsque nous aurons un réel projet d'utilisation.

- La mise en place de bancs devant l'école a été appréciée. Serait-il possible de placer des poubelles devant l'école ?
On évite les poubelles communes au niveau de la mairie car il y est déposé n'importe quoi (couches, litières...)

Séance levée à 20h01.

Mme Carole Zabé,
secrétaire de séance.

Mme Laure Falcoz-Clerc,
Présidente de séance.